

➤ Offre d'apprentissage

- Apprenti Elagueur (F/H) -

INFORMATIONS CLÉS

Référence : 18115

**Réponse avant le :
04/06/2023**

Direction :
Voirie Espaces publics, Voirie et
Eclairage Public

Type de contrat :
Contrat d'apprentissage
Durée d'un an

Niveau d'études :
BAC PRO CS Elagage

Lieu de Travail :
Centre technique
Avenue Benoit Frachon 38090
Villefontaine

Horaires :
Temps complet
Horaires décalés

Spécificités du poste :
AIPR, CACES 1 (apprécié), CACES
R482 catégorie A et F (apprécié)
Permis B (souhaité)

Où adresser votre candidature :
Rappeler la référence : 18115
Par courrier : 17 avenue du
Bourg, 38081 L'Isle d'Abeau cedex
Par mail : recrutement@capi38.fr
Joindre obligatoirement : lettre de
motivation et curriculum vitae

CONTEXTE

La **Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère** est une intercommunalité constituée de 22 communes, comptant 111 727 habitants. Elle occupe une situation géographique privilégiée (idéalement située à 20 minutes à l'est de Lyon) et dotée d'un excellent niveau d'accessibilité : aéroport, TGV et autoroutes.

C'est un territoire singulier, à taille humaine, où patrimoine urbain, industriel et naturel vivent en parfaite harmonie. Engagée dans le développement durable, la transition énergétique et le respect de l'environnement, la CAPI est un territoire agréable à vivre, avec un tissu économique dynamique et innovant.

Elle assure une large palette de compétences au quotidien : des missions de planification, aménagement et développement (habitat, économie, urbanisme, mobilités, éclairage public, voiries, transition énergétique), mais aussi une offre de services aux habitants : petite enfance, gestion d'équipements sportifs et culturels, lecture publique, eau et assainissement...

Au sein de la CAPI, la **Direction Espaces publics, Voirie et Eclairage Public** a pour mission la gestion du patrimoine des voiries communautaires (350 km), de l'éclairage public (réseaux et 18 500 points lumineux), des feux tricolores (60 carrefours à feux), et des espaces verts en élaborant et mettant en œuvre les programmes de travaux d'investissement annuels et pluriannuels, en coordination étroite avec les communes (5 à 6 millions annuels).

Une régie de travaux assure les compétences d'entretien en matière de Voirie, Propreté, Eclairage Public et Espaces Verts. Le service **Espaces Verts** (30 agents) assure l'entretien et l'aménagement des espaces verts communautaires et aussi par convention celui de la ville de Villefontaine. Dans ce service, les missions d'abattage et d'élagage sont assurées par une équipe spécialisée « Patrimoine Arboré » (3 agents) qui intervient sur tous le patrimoine entretenu.

Vous aurez pour mission d'assurer l'entretien du patrimoine arboré sur le territoire de la CAPI.

Dans ce cadre, vos activités seront :

- Identifier et apprécier les contraintes liées aux travaux (physiologie de l'arbre, état phytosanitaire et mécanique, environnement) ;
- Diagnostiquer l'état de l'arbre ou plantation et proposer une solution d'intervention ;
- Réaliser les travaux d'élagage et de bucheronnage sur les parcelles communautaires et sous convention avec les communes ou le département ;
- Participer à l'inventaire du patrimoine arboré
- Participer aux arrosages des jeunes arbres et assurer les tailles de formation ;
- Participer aux actions de lutte contre les espèces invasives (chenilles processionnaires...) et aux actions collectives favorisant la biodiversité ;
- Utiliser en toute sécurité le matériel de l'équipe (tronçonneuses, broyeur de branches ; outillage à mains ; matériel de grimpe, nacelles ...)
- Entretenir et effectuer la maintenance de 1^{er} niveau des matériels ;
- Assurer la traçabilité des opérations (remplir les fiches d'heures...) ;
- Alerter son responsable des risques (arbres à risques, accidents...), des dysfonctionnements et des anomalies

Savoir et savoir-faire :

- Maîtriser les techniques de grimpe, d'abattage, d'élagage de démontage, rétention, haubanage des arbres et de taille.
- Maîtriser l'utilisation des matériels (tronçonneuses, sécateurs ébrancheurs, broyeurs de branches...) et les engins agricoles (tracteurs < 100 ch, ...) dans le respect des normes d'utilisation et de sécurité.
- Retenir les outils et les matériels techniques
- Maîtriser les techniques de gestes et postures

Savoir être :

- Sens du travail d'équipe
- Capacité à s'investir pleinement dans les missions attribuées et le suivi de la scolarité
- Réactivité, dynamisme
- Esprit d'initiative et autonomie
- Savoir rendre compte
- Capacité à faire preuve de curiosité pour le domaine d'activité
- Savoir travailler en sécurité, ne pas se mettre en danger
- Rigueur
- Sens de l'organisation

Votre rémunération :

- Déterminée en pourcentage du SMIC (base 151,67 h) et fixée par décret variant en fonction de l'âge du bénéficiaire et de sa progression dans le ou les cycles de formation faisant l'objet de l'apprentissage
- **Autres avantages :** Chèques déjeuners de 9,20€ à partir de 7h effectives + remboursement abonnement transport en commun à hauteur de 50%

Plus d'informations sur www.capi-agglo.fr/la-capi/rh

